

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 15

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 14/11/2023

Date d'affichage : 22/11/2023

L'an **deux mil vingt trois, le vingt et un novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTHIER, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 14

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

OBJET : Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable : année 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel de l'exercice 2022 du S.I.A.E.P du Lieuvin sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 15 Voix Pour) :

- accepte le rapport annuel de l'exercice 2022 établi par le S.I.A.E.P du Lieuvin.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 22/11/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Delphine HUBLIN-PARIS.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

